



Révocation d un directeur général

Par Lolo0705

Bonjour

Nous devons inscrire en questions diverses lors dune assemblée générale que la révocation du directeur général est envisagée par notre société eu égard aux griefs que nous avons à lui reprocher.

A noter qu en amont de cette assemblée, nous avons prévu de lui envoyer un courrier lui expliquant que sa révocation lui exposant les tous ses manquements serait évoquée en assemblée.

Comment puis je le reformuler dans une résolution sachant que le DG est également actionnaire de la société.

Merci pour votre retour

Cordialement